



Commission économique pour l'Europe

Comité des transports intérieurs

Quatre-vingt-cinquième session

Genève, 21-24 février 2023

Point 7 m) de l'ordre du jour provisoire

**Questions stratégiques de nature horizontale
et transversale ou d'ordre réglementaire :**

Fonds des Nations Unies pour la sécurité routière

Rapport d'étape de 2022 du Fonds des Nations Unies pour la sécurité routière

Note du secrétariat du Fonds des Nations Unies pour la sécurité routière

Résumé

Le Fonds des Nations Unies pour la sécurité routière a pour projet de bâtir un monde où les routes seront sûres, partout et pour tous.

- Sa mission consiste à utiliser ses ressources financières et à lever des fonds pour financer des projets aux effets durables et à fort impact, qui reposent sur des pratiques optimales, éprouvées et reconnues au niveau international, visant à améliorer la sécurité routière et à réduire autant que possible les traumatismes liés aux accidents de la route pour, à terme, les éliminer, de sorte que plus aucun usager de la route n'en soit victime.

Le Comité est invité à :

- **Formuler des observations** sur les activités du Fonds ;
- **Donner des orientations** sur le financement des projets à venir, la collecte de fonds et les activités de communication du Fonds.

I. Introduction

1. Le Fonds des Nations Unies pour la sécurité routière a été officiellement créé en avril 2018, au Siège de l'Organisation des Nations Unies, à New York, en application de la résolution 70/260 de l'Assemblée générale. Il a pour objectif d'aider les pays à revenu faible ou intermédiaire à mettre en place des systèmes nationaux de sécurité routière efficaces, de manière à : a) réduire sensiblement le nombre de tués et de blessés sur les routes ; b) atténuer les pertes économiques qu'engendrent les accidents de la route.



2. En août 2020, par sa résolution 74/299, l'Assemblée générale des Nations Unies a proclamé une nouvelle Décennie d'action pour la sécurité routière, avec pour objectif de réduire d'au moins 50 % le nombre de morts et de blessés sur les routes entre 2021 et 2030. Dans cette résolution, l'Assemblée générale invite les États Membres à soutenir l'action de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la sécurité routière et du Fonds des Nations Unies pour la sécurité routière.

3. Instrument de financement unique, le Fonds rassemble sous une bannière commune les organismes compétents des Nations Unies et bénéficie du soutien des pouvoirs publics, du secteur privé, des milieux universitaires et de la société civile. Il appuie des initiatives concrètes, qui contribuent à la réalisation des cibles 3.6 et 11.2 des Objectifs de développement durable, qui ont trait à la sécurité routière. Le Fonds tire parti des forces des 15 organismes du système des Nations Unies participants pour faire face à la crise de la sécurité routière.

4. Le Fonds cherche à utiliser ses ressources comme un catalyseur, en tirant parti de sa position unique d'entité des Nations Unies pour susciter davantage d'investissements nationaux et internationaux, élargissant ainsi la portée de son action bien au-delà de ses propres subventions. Guidé par les principes de l'approche systémique de la sécurité énoncés dans son Plan-cadre mondial pour la sécurité routière, le Fonds veille à mobiliser des investissements efficaces et coordonnés en faveur des activités dont les résultats sont les plus concluants et ont une incidence concrète sur la sécurité routière.

II. Structure de gouvernance

5. Installé dans les locaux de la Commission économique pour l'Europe (CEE) à Genève et placé sous la supervision directe de sa Secrétaire exécutive depuis le 1^{er} octobre 2020, le secrétariat apporte un appui fonctionnel, opérationnel et logistique au Conseil consultatif et au Comité directeur.

6. Le secrétariat a continué à servir la structure de gouvernance du Fonds pendant l'année 2022. Il a organisé deux sessions du Comité directeur, en août et décembre 2022, et une réunion du Conseil consultatif, le 1^{er} décembre 2022.

7. À sa cinquième session (20 octobre 2021), le Conseil consultatif s'est félicité des actions prévues par le Fonds en matière de collecte de fonds et de communication. Il s'est engagé à soutenir les mesures prises par le Fonds pour intensifier, au moyen d'annonces de contributions directes ou d'actions de sensibilisation, la collecte de fonds avant le cycle de reconstitution prévu (2021-2022), qui s'est achevé par la Conférence pour les annonces de contributions, tenue en marge de la réunion de haut niveau des Nations Unies sur la sécurité routière, à New York, en juillet 2022. Le Conseil consultatif a décidé de lancer l'appel à projets suivant au printemps de l'année 2022 et approuvé le plan d'activité 2022-2025 avant ce lancement.

8. À sa dixième session, le 30 août 2022, le Comité directeur a examiné les propositions valables reçues pour l'appel à propositions 2022, et il a approuvé un montant total de 4 millions de dollars des États-Unis destiné à financer 12 projets. Le Comité a approuvé le budget du secrétariat du Fonds pour la période 2023-2025 et le cadre logique du Fonds tel que modifié.

III. Projets

9. Plus de trois ans après sa création, le Fonds a démontré toute sa valeur en s'imposant effectivement comme une solution au défi de la sécurité routière dans le monde.

10. Le Fonds a déjà approuvé 36 projets concernant cinq régions et 46 pays. Ces projets portent sur des sujets aussi divers que l'amélioration des infrastructures pour une mobilité active, le renforcement des capacités, l'élaboration de politiques, la mise en application de lois et le renforcement des systèmes de collecte de données. Quarante-sept pour cent des projets concernent l'Afrique subsaharienne.

11. La dernière série de nouvelles notes de synthèse approuvées en août 2022 par le Comité directeur a fait l'objet de sessions d'information réunissant tous les partenaires, l'objectif étant d'assimiler les observations du secrétariat, du Groupe d'experts, d'un spécialiste de la gestion axée sur les résultats et des membres du Comité lui-même. Les notes sélectionnées ont été approuvées en utilisant le nouveau portail du Bureau des fonds d'affectation spéciale pluripartenaires, en vue de l'élaboration des descriptifs de projets complets nécessaires pour obtenir l'accord du secrétariat avant le versement des fonds, qui devait intervenir avant la fin du mois de décembre 2022.

12. On compte, parmi les objectifs des nouveaux projets :

a) L'amélioration des normes relatives aux travaux routiers dans trois pays africains ;

b) La création d'une alliance des villes pour la sécurité routière, appelée à devenir un guichet unique permettant aux villes de renforcer leurs capacités, de bénéficier de conseils techniques, de mener des actions ayant un effet catalyseur et de communiquer entre elles ;

c) L'amélioration des normes relatives aux travaux routiers dans les pays du Programme de coopération économique régionale pour l'Asie centrale, grâce à un processus d'examen suivi du renforcement des capacités des ingénieurs routiers et de l'application des normes révisées ;

d) La création d'un modèle mondial de police de la route et l'amélioration de l'application de la législation.

Résultats des projets

13. Malgré les problèmes que pose actuellement la pandémie mondiale et d'autres obstacles pratiques, l'action du Fonds en faveur de la sécurité routière mondiale est à l'origine de progrès concrets, réalisés en partie grâce à des changements de cap opportuns et à d'autres mesures d'atténuation (voir le document sur la programmation adaptative pendant la pandémie de COVID-19).

14. En Éthiopie, le projet financé par le Fonds a débouché sur l'adoption d'une stratégie relative aux transports non motorisés pour le pays et pour Addis-Abeba et d'un plan d'action quinquennal pour 69 villes, assorti de directives harmonisées d'organisation de la voirie, ce permettant d'orienter les investissements vers des installations plus sûres pour les piétons et les cyclistes. Le Gouvernement a amorcé la mise en application d'un plan national prévoyant la construction de 300 km de voies réservées aux piétons et aux cyclistes, entièrement séparées de la circulation automobile afin de garantir la sécurité. Cette modification durable des infrastructures routières du pays permettra à des millions d'Éthiopiens et de touristes de bénéficier à long terme d'un réseau routier nettement plus sûr.

15. Grâce au soutien qu'ils ont reçu, 15 pays d'Afrique de l'Ouest et sept pays d'Afrique de l'Est ont adopté une norme environnementale unique pour les voitures d'occasion. Cette norme, accueillie avec satisfaction, comporte d'importantes exigences minimales en matière de sécurité routière. Son application aura des effets positifs notables, tant pour le bien-être des personnes que pour la santé de la planète, dont bénéficieront des millions de citoyens et de visiteurs de ces régions.

16. Au Brésil, le système d'application des règles de circulation routière a été renforcé dans l'État du Pará, grâce à un perfectionnement des agents de la circulation obtenu par la révision et l'actualisation de leurs pratiques au moyen de formations spécifiques axées sur les principaux facteurs de risque et sur les activités définies dans le Plan national de sécurité routière 2019-2028. Ces interventions ont entraîné une baisse du taux de mortalité routière, qui est passé de 17,03 pour 100 000 habitants en 2019 à 15,64 en 2020.

17. Les projets financés par le Fonds au cours des deux dernières années ont également débouché sur : le renforcement des capacités de 400 agents de la force publique ; la création d'équipes spéciales et de comités nationaux de la circulation routière dans trois pays ; l'élaboration de 177 plans d'action aux niveaux national, provincial et local, ainsi que de deux mémorandums nationaux relatifs à la sécurité routière en Éthiopie et au Paraguay ;

l'évaluation de la sécurité à proximité de 12 écoles primaires en Zambie, dans le cadre d'une campagne de sécurité routière destinée aux écoles. Les résultats des projets sont présentés dans la brochure du Fonds qui leur est consacrée, ainsi que dans le rapport annuel publié en mai 2022.

IV. Activités de collecte de fonds

18. Le Fonds des Nations Unies pour la sécurité routière a obtenu plus de 25 millions de dollars É.- U. de promesses de financement de la part de 23 donateurs. À ce jour, les deux tiers proviennent du secteur privé. De nouveaux donateurs, principalement issus du secteur public, rejoindront le Fonds dans un avenir proche. Ces résultats sont certes encourageants, mais le Fonds doit faire beaucoup plus pour atteindre l'objectif de 40 millions de dollars É.- U. fixé pour l'appel à financement concernant la période allant de 2022 à 2025.

19. Pour ses activités de collecte de fonds en cours et prévues, le Fonds suit trois grands axes, à savoir le financement public, le financement des entreprises et les microdons ou les dons en ligne. Son secrétariat joue un rôle de coordination et surveille étroitement ces trois axes en s'efforçant d'anticiper.

20. Au niveau des pays, des actions importantes sont menées avec le soutien de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la sécurité routière, Jean Todt, de la Secrétaire exécutive de la Commission économique pour l'Europe, Olga Algayerova, et du Secrétaire exécutif adjoint, Dmitry Maryiasin, ainsi que de certains autres membres des organes directeurs du Fonds.

21. Le secrétariat du Fonds a concentré ses activités de sensibilisation vers les 51 pays à revenu élevé actuels, en ciblant les ministères des affaires étrangères, les responsables des organismes nationaux chargés du développement et de la coopération et les ministères des transports et de la mobilité de chaque pays. Le secrétariat a établi des contacts avec les autorités susmentionnées de manière ciblée, notamment en envoyant des lettres signées par la Secrétaire exécutive et en organisant des rencontres en présentiel.

22. En ce qui concerne l'implication du secteur privé, le secrétariat du Fonds s'efforce avec constance de jouer un rôle actif au milieu des acteurs du monde de la sécurité routière. En 2021, il a contacté plus de 700 entreprises privées pour discuter d'éventuelles collaborations dans le domaine de la promotion et de la collecte de fonds, ce qui lui a permis d'étendre son rayon d'action et de consolider sa stratégie de collecte de fonds à court et moyen terme.

V. Activités de communication et de sensibilisation

23. Le secrétariat a accru la notoriété du Fonds depuis sa création en faisant paraître plus de 60 publications, en organisant plus de 30 manifestations et en lançant plus de 15 campagnes sur les médias sociaux dans autant de pays à revenu faible ou intermédiaire. La présence du Fonds sur les médias sociaux lui a permis de toucher un public toujours plus large : son compte Twitter, par exemple, dépasse les 50 000 visiteurs.

24. En 2021, le Fonds a lancé sur les médias sociaux une campagne mondiale de sensibilisation à l'importance des investissements d'amélioration de la sécurité routière dans les pays à revenu faible ou intermédiaire (#moments2live4). Cette campagne, qui doit se dérouler de novembre à juin pendant chaque année de la deuxième Décennie d'action pour la sécurité routière (2021-2030), est impulsée par des particuliers, usagers de la route au quotidien. Elle cible 24 pays comptant parmi les plus peuplés du monde, mais aussi parmi les plus concernés par la question du financement de la sécurité routière dans les pays à revenu faible ou intermédiaire, aussi que les plus fervents défenseurs de cette cause.

25. Le Fonds a participé à la campagne mondiale organisée pour marquer la Journée mondiale du souvenir des victimes des accidents de la route.

26. Les six plateformes participatives du Fonds se sont réunies au moins une fois et ont proposé diverses approches susceptibles d'aider le Fonds à accroître l'efficacité des projets, à renforcer la collaboration et à harmoniser l'aide internationale. Ces plateformes sont des réseaux de personnalités influentes qui travaillent ensemble pour faire en sorte que la mobilité soit plus sûre et plus durable, en se concentrant sur les objectifs de développement durable et la sécurité routière. Leur objectif est de faire fonds sur des solutions éprouvées en les recensant, en les finançant et en les transposant à plus grande échelle afin de répondre aux principaux défis relatifs à la sécurité routière recensés par les pays partenaires, tout en tenant compte d'autres priorités de développement.

27. D'autres partenariats sont actuellement à l'étude, entre autres avec de jeunes entrepreneurs, des villes, des banques de développement multilatérales et la société civile, afin de mettre en valeur les meilleures pratiques, de mutualiser les enseignements tirés de l'expérience et d'améliorer les projets du Fonds et sa planification.

VI. Prochaines étapes

28. En 2023, le Fonds renforcera ses capacités de collecte de fonds en menant des activités de mobilisation de ressources fondées sur des méthodes traditionnelles et innovantes qui cibleront les autorités publiques, les entreprises et les particuliers. Des partenariats stratégiques axés sur la promotion du Fonds et la collecte de financements à l'appui de la mobilisation de ressources seront également envisagés. La Conférence d'annonce de contributions qui se tiendra en marge de la réunion de haut niveau des Nations Unies sur la sécurité routière à New York, en juillet 2023, sera pour les parties prenantes du Fonds un excellent tremplin pour soutenir concrètement son expansion.

29. Afin de faciliter la gouvernance et les activités du Fonds, notamment en ce qui concerne les projets, la collecte de fonds et la communication, le secrétariat mènera de larges consultations qui serviront à élaborer le plan d'activité 2022-2025. Le prochain appel à projets sera lancé en 2023. D'autres produits clés sont en cours d'élaboration, comme le plan de travail sur le financement pour 2023, qui vise les secteurs public et privé.

30. Le secrétariat continuera de favoriser l'établissement de partenariats permettant d'associer étroitement la sécurité routière et les autres grands enjeux du développement. Il s'attachera à améliorer la notoriété du Fonds en menant sa campagne mondiale sur les médias sociaux et en organisant des manifestations conjointes avec les partenaires d'exécution, les donateurs et les bénéficiaires.
